



Compte rendu du Comité Directeur du 05 juillet 2008

adopté lors du comité directeur du 06 septembre 2008

Membres présents (08)

Marie-France CHARLES – Présidente, Gérard LECOURT - Secrétaire Général, Christian VUILLET - Trésorier, Michel CHARIAU – Secrétaire adjoint – Pierre ROCH – Trésorier Adjoint, Joël POULAIN - Jean Luc PIERSON - Alain MATTON

Membre de droit : (01) - Michel DEVRIEUX – Directeur Technique National,

Membres absents excusés (05) :

Chantal LENFANT (pouvoir le matin à Gérard LECOURT) - Bernard MORTELLIER (pouvoir à Christian VUILLET) - Vincent FREY (pouvoir à Marie-France CHARLES) - Pierre BERNARD (pouvoir à Michel CHARIAU) - Benjamin BILLET (pouvoir à Alain MATTON)

La séance a commencé à 10 heures

Présidente de séance : Marie France CHARLES – Secrétaire : Gérard LECOURT

Pour cette séance 13 voix sont représentées sur 13 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

La présidente souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de cette réunion.

Adoption du CR du Comité Directeur du 29 avril 2008

Adopté à l'unanimité

Adoption du CR du Comité Directeur du 12 juin 2008

Adopté à l'unanimité

Compte rendu convention d'objectifs -

Michel Dévrieux, DTN et Marie France Charles, Présidente informent des nouvelles dispositions de la convention d'objectifs ministérielle et les retombées budgétaires s'y référant. Le Ministère ne subventionne plus les domaines qui relèvent de la compétence des collectivités locales : formations, cartographie, politique de proximité (les aides locales sont à solliciter auprès des collectivités territoriales CR, CG et Mairie) d'où la nécessité d'intégrer les CDESI pour se faire connaître).

Il faut aussi noter une diminution substantielle des aides de la part du Ministère pour la CO à VTT, et sur différentes pratiques, leur disparition totale pour la CO à skis et les raids. La Fédération doit se fixer des priorités.

Budget prévisionnel

Après le passage en convention d'objectifs, le trésorier Christian Vuillet propose des glissements et réajustements de lignes. **Adopté à l'unanimité.**

Calendrier réunions

Le bureau directeur se réunira le vendredi 05 septembre à 14 h et le comité directeur le 6 septembre à 09 h. **Adopté**

Assemblée générale électorale 18 octobre 2008

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la lettre aux clubs, le nouveau comité directeur issu des élections conduira les destinées de la Fédération.

Le comité directeur valide le déroulement suivant :

samedi 18.10.2008 - 11 h - 12 h 30 : présentation des candidats ; repas 12 h 30 - 13 h 30 contrôle des pouvoirs - 14 h élection du comité directeur suivi de l'élection du Président(e) - 15 h - fin de l'assemblée générale et réunion du comité directeur

Les fiches de candidature sont à retourner au siège fédéral pour le 02 septembre terme de rigueur. La commission des opérations électorales se réunira aussitôt afin de donner un avis de recevabilité pour validation par le CD du 06 septembre. Une parution dans O'Mag et dans la lettre aux clubs rappellera les modalités. **Adopté à l'unanimité**

Comptabilité

Suite au départ volontaire de Mademoiselle Hélène Clément, la comptabilité est tenue conjointement par le trésorier, la présidente et le secrétaire général. Le poste libéré pourrait être repris, à compter du 1er septembre, par Madame Valérie SCHVARTZ qui a fait connaître son intérêt. Elle sera reçue en entretien par la Présidente courant juillet. **Adopté à l'unanimité**

Convention COSMOS.

Les personnels salariés de la Fédération sont sous le régime de la convention COSMOS. Or il s'avère que cette convention leur est moins favorable que la convention d'animation en raison de la non prise en compte de l'inflation dans leur rémunération. Le comité directeur valide la proposition du bureau directeur d'indexer les salaires sur les réévaluations annuelles du SMIC. **Adopté à l'unanimité**

Charte du sport

Le CNOSF suite à l'adoption de l'Agenda 21 du mouvement sportif français propose à tous ses adhérents de s'associer à la charte du sport pour le développement durable et leur demande d'en faire référence dans leurs statuts.

Les statuts fédéraux seront modifiés en ce sens.

TV Orange Internet

La Fédération comme nombre de Fédérations s'est déclarée intéressée pour ce projet. Néanmoins, les finances actuelles de la FFCO ne permettent pas de répondre au cahier des charges. IL faut poursuivre les contacts en vue de permettre au nouveau comité directeur et à la commission communication de prendre position dans ce dossier.

Cette forme de TV, nouvelle dans sa démarche, nous amène à nous poser la question : quel impact pour ce genre de médias ?

Permanence du siège de la FFCO pendant la période estivale

La répartition des permanences à la FFCO étant remise en question suite au départ de Mlle Clément et compte tenu des impératifs définis aux personnels, le siège fédéral sera fermé tout le mois d'août. **Adopté à l'unanimité**

Congés annuels des personnels

Les personnels salariés du siège doivent prendre impérativement leurs congés de l'année écoulée avant le 31 Mai. Un courrier sera adressé à chaque salarié et affiché au siège. **Adopté à l'unanimité**

Emploi STAPS

Le contrat STAPS de François Gonon arrivera à échéance le 31 décembre 2008. Le CNOSF propose d'aider les fédérations pendant 4 ans à hauteur de 12 000€/an. Un dossier sera déposé sans engager le prochain comité directeur. En l'état actuel de nos finances, ce poste n'est pas pérenne. Néanmoins, le comité directeur se propose de rechercher toutes les pistes de financements possibles, notamment le partenariat d'entreprise. **Adopté à l'unanimité**

Dossier ASOPE

Le club, suite à sa condamnation par l'organe disciplinaire de la fédération est toujours redevable de la somme de 3 500€ Le comité directeur demande à Madame la Présidente d'adresser au club une lettre recommandée avec accusé de réception le rappelant à ses obligations. Le comité directeur se dit prêt à étudier avec le Président du club les modalités de ce versement.

Le club, qui a saisi le tribunal administratif de Strasbourg, n'est pas exonéré de sa condamnation. **Adopté à l'unanimité**

Compte rendu du C.A des WOC 2011

Michel Dévrieux relate la réunion du conseil d'administration auquel assistaient la Présidente et le secrétaire général. Deux nouveaux membres suite aux élections, le co-Président Jean-Claude Loiseau (CG) et le secrétaire général M. Frugier étaient présents.

Une petite délégation se rendra en République Tchèque (G. Coupat, JD Giroux, Franck Perrin + les représentants d'Aix et Chambéry + Pierre Durieux + Michel Dévrieux, (seuls P Durieux et M Devrieux seront pris en charge sur le budget fédéral).

Le conseil d'administration a décidé de refaire le logo des WOC. La répartition des courses et des cérémonies de récompenses sur les différents sites ont été revues suite à la demande de la Mairie de Chambéry.

Le conseil d'administration a prévu d'organiser les camps d'entraînement en 2010 sur le Semnoz - Annecy, avant la finale de la Coupe du Monde en Suisse. Une étape de Coupe du Monde avant la Suisse : sprint + MD pour rodage d'équipe mixte 73-74 serait organisée. Le comité directeur acte l'organisation, en juillet, des championnats de France en zone sud ouest en 2011 (Aquitaine) **Adopté à l'unanimité**

O' Plus - le point après la finale O'Défi et avant O'Camp -

Ce beau projet est soutenu par le MSJSVA. Cette année la finale a été une réussite néanmoins il faut la recentrer sur le centre de la France. Pour 2009, la finale O'défi sera organisée par l'Auvergne, en 2010 sur Orléans (45), en 2011 gros projet sur les WOC.

Si nous voulons qu' O+ soit une réussite, il faut que tous les acteurs se mobilisent et que chaque zone organise une demi finale.

O'camp : 50 participants prévus.

La Plaquette O+ doit être repensée, actuellement elle semble insuffisante selon l'inspectrice pédagogique de l'Education Nationale, il lui manque un côté pédagogique, il est impératif qu'elle comporte un volet sur la philosophie et faisabilité du projet.

Le point sur les demandes d'organisation 2010

Peu de fiches d'organisation sont parvenues, dans les délais : 1er juin - 2 ans - alors qu'il faut désigner les Délégués fédéraux chargés de vérifier la faisabilité des projets avant le 1er septembre.

Semaine fédérale zone S/E : pas de fiche

CFC zone N/O : pas de fiche

CNE zone N/E : pas de fiche

Chpt de France de sprint et nuit zone S/O : pas de fiche

½ finale zone N/E : fiche BO

½ finale zone N/O : pas de fiche

½ finale zone S/O : fiche AQ

½ finale zone S/E : fiche AU

Championnat de France CO à VTT zone S/O : fiche AQ

Il conviendra de revoir les dates trop proches entre les 1/2 finales et les CFC. En fonctions des contraintes (internationales, accès forêt, vacances...) la concentration 2009 (1/2 finale + CFC + 1/2 finale à la suite) sera, dans la mesure du possible, évitée.

Pour 2009, un seul dossier de CO à VTT et trois de raids sont parvenus dans les délais prescrits.

Pour 2009, les organisateurs des CO à VTT et des raids n'ont pas encore fourni les dossiers.

En 2010 deux dossiers pour des 3 jours ont été déposés. Suivant un code établi, l'Aquitaine organise les années paires et l'Alsace les années impaires. Les 3 jours du S/O sont donc prioritaires. La Présidente adressera un courrier à la ligue d'Alsace avec copie à la ligue d'Aquitaine Il a aussi été décidé qu'à partir de 2010, le CNE serait positionné à l'automne (fin septembre ou début octobre)

Réunion des organes déconcentrés sur la semaine fédérale

Une réunion aura lieu le vendredi 22 août à 15 heures au centre de course à Mur de Bretagne. A charge à l'organisateur de la semaine fédérale de préparer ce rendez-vous.

La séance est levée à 12 H 30.

La séance reprend à 13 H 30.

Arrivée de Chantal Lenfant - le comité directeur détient le même nombre de voix.

Information sur le départ du DTN

L'appel à candidatures sera lancé par le MSJSVA de fin Août à la fin Octobre.

Le DTN rappelle qu'il est indispensable de garder liées les disciplines CO (pédestre, ski et vtt) recevant la Délégation ministérielle pour le haut niveau. Pour 2009, la fcco est quasiment certaine de garder ses cadres puisque la convention - cadre a été signée jusqu'à fin 2009 avec ses 10 cadres techniques d'état.

La filière de haut niveau est à redéfinir en Septembre et Octobre 2008.

Marketing - partenariat - Chantal Lenfant

Chantal Lenfant rend compte des résultats de l'appel d'offres de recherche de Sté de marketing sportif. Au 1er Juillet : 2 sociétés ont répondu avec les propositions suivantes: Verbalement : Sparring : 20 000€ en fixe + en variable 18 % sur apport financier - Par écrit : DLC sports : 18 000€ en fixe + en variable 15% sur apport financier plus frais de déplacement

Deux autres sociétés ont marqué oralement un intérêt de principe mais sont hors cadrage financier FFCO : SPORT + : pour 30 000€ ou plus - Sport lab : 30 000€ ou plus.

Chantal Lenfant informe le CD que la Ligue Rhône-Alpes a pris la décision pour O' biwak de faire appel à une société de recherche de sponsors et qu'une étude d'opportunité d'externalisation pour l'édition 2010 va démarrer avec résultats des travaux attendus pour fin 2008

La société DLC Sports qui travaille pour O'biwak a fait le 6 juillet une proposition de partenariat auprès d'un grand équipementier Out Door en incluant une proposition de partenariat pour la FFCO. Si la FFCO ne prend pas ce prestataire la proposition de partenariat deviendra caduque

A 14 h 15 : départ de Gérard Lecourt (pouvoir à Pierre Roch).

Le comité directeur dispose du même nombre de voix.

Un débat est engagé sur le risque pris par la FFCO de faire appel à un prestataire de ce type, spécialisé en recherche de sponsors. Chantal Lenfant précise que le risque est minime car deux pistes sérieuses sont envisagées par le prestataire qui a fait la meilleure proposition et que c'est la bonne période en juillet - août pour les grandes sociétés qui préparent leur budget de COM dans l'été

Malgré cela, certains membres du comité directeur hésitent à s'engager, ne connaissant pas le fonctionnement des prestataires ni celui des sociétés sponsors, d'autant plus qu'une nouvelle équipe devra prendre les rênes de la FFCO en octobre.

Par ailleurs est souligné le problème de l'engagement de dépenses de frais de déplacements de DLC : peut-on les plafonner au risque de leur faire arrêter leurs efforts en cours ? Chantal Lenfant rappelle que toutes les sociétés en France fonctionnent ainsi et que tout déplacement serait validé préalablement donc le risque d'abus est inexistant.

Enfin le montant de la prestation correspond grosso-modo à une mission de 10-12 jours ce qui montre que les prix sont plus que serrés

Peut on rechercher d'autres partenaires si nous avons contractualisé avec un prestataire : la réponse est oui si la FFCO a l'affaire en direct

Pour mémoire la FFCO fait appel à un prestataire pour avoir sous un an un partenaire principal d'un montant de 150 k€. Vu le fixe demandé de 18 k€, dans un contexte financier FFCO 2008 tendu, certains jugent le risque important. Chantal Lenfant rappelle que dans la situation financière de la FFCO il faut savoir investir 18k€ pour gagner au moins 100 k€

Enfin il faut rappeler que si nous finalisons un jour avec un partenaire-sponsor nous devons investir dans une relation partenaire pour ne pas recommettre l'erreur de fonctionnement avec Casino

Vote sur la contractualisation immédiate avec DLC Sport : **Vote : 4 OUI et 9 NON**

Ceci revient à dire que le comité directeur s'est prononcé pour attendre fin Octobre, après l'élection, avant de signer un contrat avec une société de consulting partenariale

La séance se termine à 15 h 30

La Présidente

Marie-France CHARLES

Signé : MF Charles

Le secrétaire de séance

Gérard LECOURT

Signé : G.Lecourt